Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Mise à jour
Formation S'impliquer dans la CGT
Juin 2024

<u>DESTINATAIRES</u> : Bases et Syndiqués CGT des 3e et 6e arrondissements de Lyon.

Chers (es) camarades,

Vous trouverez ci-dessous le programme des formations organisées par l'UL CGT des 3e et 6e arrondissements de Lyon pour l'année 2024 et janvier 2025

Dates	Formations		Nombre de places
18 et 19 janvier 2024	S'impliquer dans la CGT (ancienne FANS)*		12
18 au 22 mars 2024	Participer à la vie de la CGT (ancien Niveau 1)	Modules 1 et 2	12
8 au 10 avril 2024		Module 3	
6 et 7 juin 2024	S'impliquer dans la CGT (ancienne FANS)*		12
10 et 11 juin 2024 13 et 14 juin 2024	Vie syndicale, élu·e·s et mandaté·e·s		12
17 et18 octobre 2024	S'impliquer dans la CGT (ancienne FANS)*		12
2 au 6 décembre 2024	Participer à la vie de la CGT (ancien Niveau 1)	Modules 1 et 2	12
8 au 10 janvier 2025		Module 3	

** Formation destinée aux syndiqués isolés de l'UL ou appartenant à une section syndicale ou à un syndicat de la localité n'ayant ni les moyens de formation ni les effectifs nécessaires pour constituer un groupe.*

Pour bénéficier de la diversité et de toute la richesse d'échanges réellement interprofessionnels, il est vivement souhaitable – mais pas impératif pour la formation « Vie syndicale, élu·e·s et mandaté·e·s » - de limiter à 2 par stage le nombre de camarades d'une même entreprise dans une même session de formation. Cette préconisation ne s'applique pas à la formation d'accueil « S'impliquer dans la CGT ».

Les inscriptions seront validées par l'UL après accord du syndicat ou de la section syndicale et vérification que les démarches pour bénéficier des dispositions sur le maintien de salaire pendant le CFESES, auront bien été entreprises.

Vous trouverez en annexe :

- le détail des formations
- le modèle de lettre à employer pour faire appliquer l'article L2145-6 du Code du travail pour les salariés du secteur privé
- les règles applicables pour les agents du public

pvs!mVM U!eft! f!fu f!bsspoejttfnfoutef!Mzpo!
jodfoul psefmmjfs!
ftqpotbcmf!ef!nb!gpsnbujpo!tzoejdbmf

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Détail des formations

S'impliquer dans la CGT
(formation d'accueil)

Public :

Tous·tes les syndiqué·e·s

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation syndicale dans la famille « Outiller pour être acteur toute sa vie ».

Les objectifs de formation :

Les nouveaux·elles syndiqué·e·s seront en capacité d'identifier l'organisation de la société et leur place dans la CGT.

Les thèmes abordés :

- L'organisation de la société et quelques conséquences du système capitaliste mondialisé,
- L'action syndicale dans la société
- La CGT, ses valeurs, la place de chaque syndiqué·e dans notre organisation
- Les droits et la représentation des salariés

Les prérequis à cette formation :

Etre syndiqué·e à la CGT

Forme et durée de l'action de formation

Stage de 2 jours à la Bourse du Travail de Lyon avec environ 6 heures d'intervention par jour.

Dates	Nombre de places
18 et 19 janvier 2024	12
6 et 7 juin 2024	12
17 et 18 octobre 2024	12

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Vie syndicale, élu·e·s et mandaté·e·s

Public :

Les responsables de syndicat ou section syndicale (secrétaire, trésorier·e, membre de la commission exécutive ou du conseil syndical…), les délégué·e·s syndica·ux·les ou représentant·e·s de la section syndicale, les délégué·e·s du personnel, les représentant·e·s syndica·ux·les, les candidat·e·s au CSE.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation syndicale dans la famille « Outiller pour le mandat et la responsabilité ».

Les objectifs de formation :

Permettre aux participants d'acquérir les éléments immédiatement mobilisables pour exercer pleinement leur mandat ou leur responsabilité dans le cadre de la démarche syndicale CGT.

Ce stage vient en complément des formations « économique » et « santé, sécurité et condition de travail (SSCT) » des élu·e·s du CSE. Il porte essentiellement sur le lien entre l'activité de la section syndicale ou du syndicat et l'exercice des mandats et des responsabilités pour faire respecter les droits individuels et collectifs et gagner des droits nouveaux dans l'entreprise.

Les thèmes abordés :

Approche légale et conception CGT

- des droits et moyens de la section syndicale dans l'entreprise,
- de La mission et des moyens des Délégués Syndicaux et Représentants de la Section Syndicale,
- de la mission et des moyens des délégués du personnel et représentants syndicaux au Comité Social et Economique,
- de la négociation dans l'entreprise.

Les prérequis à cette formation :

Avoir suivi *a minima* une formation d'accueil des nouveaux syndiqués ou le bloc « S'impliquer dans la CGT » et si possible le bloc « Participer à la vie de la CGT ».

Forme et durée de l'action de formation :

4 jours sur une même semaine avec neutralisation du mercredi.

Dates	Nombre de places
10 et 11 juin 2024 13 et 14 juin 2024	12

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Participation aux frais de stage

Une participation forfaitaire aux frais de stage de 30 € par jour et par stagiaire est demandée. Elle permet de couvrir une partie des dépenses engagées par l'UL pour la formation syndicale.

Cette participation forfaitaire est à la charge du syndicat ou de la section syndicale qui donne son accord sur les candidatures.

Maintien de salaire pendant le Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale CFESES (salarié·e·s du privé) :

Quel que soit l'effectif de l'entreprise, le maintien de la rémunération d'un bénéficiaire de CFESES est de droit.

Article L2145-6 du Code du travail
Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Procédure de Demande de Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale

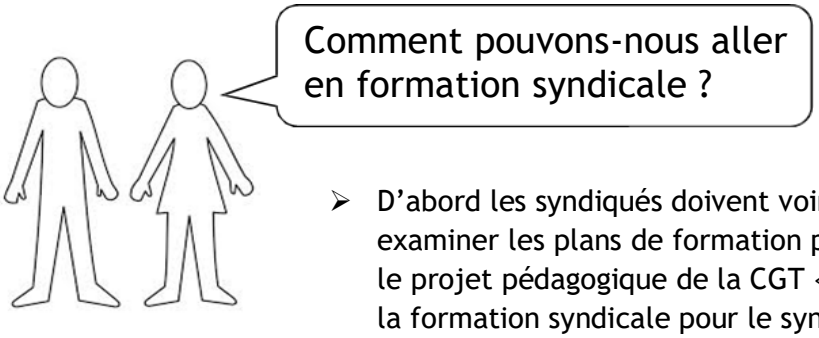

- D'abord les syndiqués doivent voir avec leur syndicat pour examiner les plans de formation proposés et, en adéquation avec le projet pédagogique de la CGT « Equiper pour agir », l'utilité de la formation syndicale pour le syndiqué.
- Le syndicat valide la fiche de demande d'inscription au stage souhaité de formation syndicale avant tout envoi à l'Union Locale

- **En même temps, le syndiqué fait une demande de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale auprès de son employeur suivant le modèle ci-joint.**

L'employeur a un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande pour refuser ou demander son report.

Les seuls motifs valables sont :

Réponse de l'employeur :

- ✓ Le délai de 30 jours est-il respecté ?
- ✓ Le quota individuel de formation (12 ou 18 jours) est-il respecté ?
- ✓ L'organisme de formation est-il habilité ?

NON ⇨ **L'employeur peut refuser le congé**

- ✓ Le quota global de l'entreprise est-il respecté ?
- ✓ Le quota d'absences simultanées de l'entreprise est-il respecté ?

NON ⇨ **L'employeur peut reporter le congé**

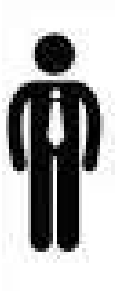

- ✓ Les nécessités de service permettent-elles d'autoriser l'absence ?

NON ⇨ **L'employeur doit consulter le CSE**

⇩

L'avis du CSE est-il favorable au refus ?

NON ⇦ **Congé accepté**

OUI ⇩ **Congé refusé**

Réponse de l'employeur : OUI ⇩ **Congé accepté**

En cas de refus ou de report, l'employeur doit justifier des motifs par écrit au salarié.
Si l'employeur n'écrit pas au salarié dans le délai de 8 jours, cela vaut acceptation de sa part du congé et maintien de salaire.

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Demande de CFESES du salarié stagiaire à envoyer à l'employeur avec copie au syndicat

pusf!efn boef!ef!dpohfa!ef!gpsn bujpo!fadpopn jrvf !tpdjbmfi !fo jspoofn foubmfi!fu!tzoejdbmfi!ftu! ! besfttfs ! ! pusf!fn qmpzfvs !eft!rvf! pvt! uft!e bddpse!fu! !n jojn b! ! pvst! !mb bodf !

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du CSE, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. ***Upvu!sfgvt!epju! usf!n puj fa!fu! opujgjfa! !mjoufasfttfa!ebot!mfit!i vju! pvst!rvj!tvj foulmfi!efaq ulef!mb!efn boef !****En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

pvcmjf !qbt!e besfttfs!vof!dpqjf! ! pusf!tzoejdbu!pv!tfdujpo!tzoejdbmfi !

Nom et prénom du salarié
Adresse
Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement……
Adresse

Code Postal et Ville

A..... , le ..../..../....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du

- [date de début de la 1ère partie de la formation]…… au [date de fin de la 1èr partie]……..,
- [date de début de la 2e partie de la formation]…… au [date de fin de la 2e partie]……..,

en vue de participer à une formation économique, sociale, environnementale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail, le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

[Signature]

Copie au syndicat

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE 2024

Demande de Congé pour Formation Syndicale dans la Fonction Publique

Le congé pour formation syndicale avec traitement d'une durée maximum de douze jours ouvrables par an est un droit inscrit dans Code général de la fonction publique :

Article L215-1
L'agent public en activité a droit à un congé pour formation syndicale avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an.

Dans les 3 fonctions publiques, les règles particulières sont fixées dans les textes suivants :

- Décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale.
- Décret n°88-676 du 6 mai 1988 relatif à l'attribution du congé pour formation syndicale dans la fonction publique hospitalière.
- Décret n°85-552 du 22 mai 1985 relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

Les principes généraux sont identiques :

- Le stage doit être suivi dans l'un des centres ou instituts qui figurent sur une liste arrêtée par le ministère de tutelle. La Formation Syndicale CGT est agréée.
- La demande de congé doit être faite par écrit à l'autorité compétente au moins un mois avant le début du stage.
- L'effectif des agents susceptibles de bénéficier du congé au cours d'une même année ne peut excéder 5 % de l'effectif réel de l'établissement.
- Le congé ne peut être refusé qu'en raison de nécessités de service.
- A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.
- La décision de rejet de congé doit être communiquée avec son motif à la commission administrative paritaire au cours de la réunion qui suit cette décision.
- Une attestation d'assiduité au stage établie par l'institut ou le centre de formation agréé doit être remise à l'autorité compétente.

Sur le terrain, les modalités pratiques peuvent être diverses.

Dans tous les cas, les camarades qui souhaitent s'inscrire à une formation organisée par la CGT doivent s'adresser préalablement à leur syndicat qui validera leur demande et leur indiquera la marche à suivre.

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org

Union Locale CGT
LYON 3e / 6e
FORMATION SYNDICALE

Accord du Syndicat

Nom :

Signature :

Fiche de candidature

Stage _____ du _____ au _____ 2024

et du _____ au _____ 2024/5

(module 3 « Participer…» ou formation Vie syndicale, élu·e·s et mandaté·e·s)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____/_____/_____ Age : _____

Profession : _____

Adresse personnelle

Voie : _____

Commune : _____ Code postal : _____

N° de téléphone personnel fixe : _____

N° de téléphone personnel portable : _____

Courriel personnel : _____@_____

Courriel professionnel : _____@_____

Courriel du syndicat : _____@_____

Nom et adresse de l'entreprise : _____

_____

Formation (s) syndicale (s) déjà suivie (s) : _____

Mandats électifs et responsabilités syndicales : _____

Année d'adhésion : _____

UL CGT Lyon 3e / 6e - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Téléphone : 04 78 60 94 72 - Courriel : unionlocale@lyon36-cgtrhone.org